

VANDEPLANCK Louis Dominique, Tisserand

Fils de **VANDEPLANCK** Carlos (°1862), Tisserand, filiation certaine, et de **MULLIER** Sidonie (°1862), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Carlos et Sidonie.

A sa naissance, ses père et mère étaient tous deux âgés de 30 ans.

Né le (ce) 06/06/1892 à Neuville-en-Ferrain (59), Durmont.

Décédé le 26/02/1915 à Chalons-en-Champagne (51), Hôpital Sainte Croix ¹ à l'âge de 22 ans.

¹ Note : Décédé de blessures de guerre
(Chalons sur Marne jusqu'en 1995)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom VANDEPLANCK

Prénoms Louis

Grade Sergent

Corps Infanterie

N° Matricule. { 11921 au Corps. — Cl. 1912
4225 au Recrutement Lille

Mort pour la France le 26 février 1915
à Hôpital S^t Croix à Chalons sur Marne

Genre de mort Blessures de Guerre MARNE

Né le 6 Juin 1892
à Neuville en Ferrain Département Nord

Arr^s municipal (p^s Paris et Lyon). }
à défaut rue et N^o. }

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le DC
par le Tribunal de l'Artois des
actes ou jugement transcrit le registres de
à dressé adressé à Mairie
N^o du registre d'état civil de Roubaix
Nord le 26 février

260-708-1922. [26434]

22^e 55



Naissance
de
Louis Dominique

Vandeplanck
Conf. légitime

J, an mil huit cent quatre vingt deux, le
 six, à neuf heures du matin, par devant nous,
 Marguerite Deville, Maire et Officier de l'Etat Civil
 de la commune de Neuville en Ferrain, canton de Cour-
 cigny Nord, arrondissement de Solesmes, département du Nord, a
 comparu Carlos Vandeplanck, âgé de trente ans, fis-
 serand, né et domicilié en cette commune, lequel nous
 a présenté un enfant du sexe masculin, né au-
 jourd'hui, à quatre heures du matin, en sa
 maison sis au Burmont de lui et de son épouse
 Sidore Mullier, âgée de trente ans, ménagère,
 née à Beckem, domiciliée en cette commune, et au-
 quel enfant il a été donné les prénoms de Louis
 Dominique. Lesdits présentations et déclarations
 faites en présence de Sidore Mullier, âgé de quarante huit
 ans,isserand et de Henri Vandeplanck, âgé de quarant
 deux ans,isserand, domiciliés en cette commune.
 Le père et les témoins ont signé avec nous le
 présent acte après lecture faite.

Vandeplanck

Mullier

Deville

[Retour à l'accueil](#)